

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (35116)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 25%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (35116)	Jury par défaut	Autres candidats	5	153	103	69	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	4	123	87	34	4
		Bacheliers technologiques toutes séries	5	266	112	60	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (35116)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	94	74	49	4	66,7 %
			Masculin	59	29	20	2	33,3 %
			Total	153	103	69	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	75	52	23	1	25 %
			Masculin	48	35	11	3	75 %
			Total	123	87	34	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	144	70	40	4	50 %
			Masculin	122	42	20	4	50 %
			Total	266	112	60	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (35116)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
				Sans mention	74	40	24	5	83,3 %
				AB	47	40	27	1	16,7 %
				B	20	20	15	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	151	103	69	6	100 %
		Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0		
			Total	2	0	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	10	2	0	0	0 %
				Sans mention	36	19	1	0	0 %
				AB	36	27	7	3	75 %
				B	34	32	19	1	25 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	6	6	6	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	123	87	34	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	31	1	0	0	0 %
				Sans mention	134	41	13	5	62,5 %
				AB	78	52	33	2	25 %
				B	22	17	13	1	12,5 %
				TB	1	1	1	0	0 %
		Total	266	112	60	8	100 %		

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (35116)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	104	75	56	5	83,3 %
			En réorientation	29	19	11	0	0 %
			Non scolarisés	16	8	2	1	16,7 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	153	103	69	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	106	79	33	4	100 %
			En réorientation	6	3	1	0	0 %
			Non scolarisés	11	5	0	0	0 %
			Total	123	87	34	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	227	96	54	8	100 %
			En réorientation	22	10	3	0	0 %
			Non scolarisés	16	5	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
			Total	266	112	60	8	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (35116)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	114	51	30	3
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	54	22	12	4
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	40	17	10	1
			Autres doublettes	41	18	7	0
		Baccalauréat Professionnel	Métiers du commerce et de la vente option b: prospection client et valorisation d'offre commerciale	33	27	15	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres spécialités	82	58	19	2

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (35116)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	45,8 %	47,2 %	50,8 %	37,5 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	21,7 %	20,4 %	20,3 %	50 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	16,1 %	15,7 %	16,9 %	12,5 %
		Autres doublettes	16,5 %	16,7 %	11,9 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Tom Morel - BTS - Services - Professions immobilières (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (35116)	Jury par défaut	Métiers du commerce et de la vente option b: prospection client et valorisation d'offre commerciale	28,7 %	31,8 %	44,1 %	50 %
		Autres spécialités	71,3 %	68,2 %	55,9 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes liées aux matières générales et aux matières technologiques /professionnelles en lien avec la formation (français, anglais, économie, droit, spécialités en lien avec le BTS)	Notes et moyennes des bulletins et du BAC	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Ensemble des critères de la fiche avenir	Fiche Avenir	Important
	Remarques par matière et appréciation globale	Bulletins	Essentiel
Savoir-être	Remarques par matière et appréciation globale	Bulletins	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Personnalisation de la lettre de motivation et cohérence du projet	Lettre de motivation	Essentiel
	Connaissance du secteur	Activités et centres d'intérêts Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Toute activité et tout centre d'intérêt mentionnés	Activités et centres d'intérêt Lettre de motivation Documents annexés	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première analyse des candidatures a été établie en utilisant l'OAD par la réalisation d'**évaluations quantitatives**.

Les résultats académiques pris en compte pour le calcul de la note globale sont ceux de Français (coef 3), LVE anglais (coef 3), Droit-Économie et selon les spécialités de BAC les matières dont STI2D en lien avec la formation (coef 4).

Les résultats académiques représentent 50 % de la note globale.

L'évaluation de langue vivante est modulée avec une bonification de +0.5 pour les candidats avec une note comprise entre 16.001 et 20.

La note finale retenue pour le pré-classement de chaque candidat tient compte également des éléments portés dans la **fiche avenir** :

Méthode de travail (Coeff 2) Très satisfaisant : 20 - Satisfaisant : 15 - Assez satisfaisant : 10 - Peu démontré : 0

Autonomie (Coeff 2) Très satisfaisant : 20 - Satisfaisant : 15 - Assez satisfaisant : 5 - Peu démontré : 0

Engagements et responsabilités de l'élève (Coeff 1)/ oui : 20 - non : 0

Capacité à s'investir dans le travail (Coeff 2) Très satisfaisant : 20 - Satisfaisant : 15 - Assez satisfaisant : 10 - Peu démontré : 0

Avis sur la capacité à réussir (Coeff 2) Très satisfaisant : 20 - Satisfaisant : 15 - Assez satisfaisant : 10 - Peu démontré : 0

Le classement définitif des dossiers des candidats a été établi après **l'étude qualitative de chaque dossier** par les membres de la commission qui ont évalués, à partir des informations fournies par les candidats et des bulletins, les acquis méthodologiques (coef 1), le niveau d'engagement (coef 1), la motivation et la cohérence du projet de formation (coef 3) et enfin les savoir-être (coef 4).

Les savoir-être possédés par les candidats, décelables au travers des appréciations portées par les enseignants dans les bulletins, sont des éléments réellement essentiels dans le choix des futurs étudiants : respect, présence, organisation, persévérance, positivité...

Les candidats ex-aequo ont été départagés sur la base des éléments qualitatifs.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation qui est explicitement demandée doit être réellement personnalisée, les éléments destinés à montrer la motivation sont à expliciter et argumenter. L'expression de l'envie d'intégrer cette formation et dans ce lycée en particulier sont à mettre en valeur.

L'expression écrite doit être sincère et personnelle. L'utilisation de lettres types copiées-collées depuis un site internet sans être adaptées au contexte, ou qui donne un résultat final confus et redondant, est à proscrire.

Lors de l'étude des dossiers, les appréciations des bulletins sont examinées, et les avis du conseil de classe ont une influence dans l'évaluation qualitative.

Trop souvent l'onglet "activités et centres d'intérêt" est baclé ou inexistant. Or ce sont des éléments importants car ils aident les membres de la commission à découvrir ce qui motive le candidat, ce qui le passionne en dehors du cadre scolaire. L'inclusion de cette section permet de mettre en valeur sa personnalité et de se démarquer.

Signature :

STEPHANE LARRIEU,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Tom Morel